

que c'était tout Washington qui riait de ce que le gouvernement ait déclaré une contre-attaque qui nuirait bien plus aux Canadiens qu'aux Américains.

[Français]

Alors, monsieur le Président, c'est très clair, tous les Canadiens devraient le savoir que cette riposte, ces représailles vont coûter cher aux Canadiens, quelque 80 millions de dollars qui seront payés par les consommateurs canadiens par le biais de ce tarif sur les livres, sur les microprocesseurs et sur les pièces d'ordinateurs. Cela a été dit très clairement par tous les représentants de l'industrie qui ont comparu devant le comité législatif qui a étudié le projet de loi et cela a d'ailleurs été dit par ces mêmes représentants lors de la décision qui a été annoncée par le gouvernement, savoir que cette décision fera bien plus de tort aux Canadiens qu'aux Américains. Pourquoi? Parce que ces produits, les microprocesseurs, les pièces d'ordinateurs ne sont pas produits au Canada. Les sociétés canadiennes sont obligées de s'approvisionner aux États-Unis, elles n'auront pas d'autre choix, on n'a pas une industrie canadienne importante qui pourrait remplacer ces produits. Ces sociétés seront obligées d'augmenter leurs coûts, de transmettre ces coûts au consommateur, et cela va affecter, comme je l'ai dit tout à l'heure, la «compétitivité» des compagnies canadiennes.

[Traduction]

Je présume qu'il faut se demander pourquoi nous agissons ainsi. Pourquoi imposons-nous un tarif sur les microplaquettes et les pièces d'ordinateur, mesure qui pénalisera les Canadiens et leur fera perdre des emplois. La seule réponse qui me vienne à l'esprit, c'est que nous payons pour l'instruction du Premier ministre (M. Mulroney), si imparfaite soit-elle dans ce domaine. Sa réaction, lorsque le Président des États-Unis a imposé un tarif sur les bardeaux de cèdre a été excessivement forte, si vous vous en souvenez, monsieur le Président. J'ai tout de suite pensé à une querelle d'amoureux. Ce que nous n'avons cessé de prétendre en est corroboré, c'est-à-dire que le gouvernement et le Premier ministre se sont lancés dans ces négociations sous de faux prétextes. Ils se sont lancés dans les négociations en présumant qu'en faisant de la lèche au Président, en étant amicaux avec lui et en appuyant ses initiatives en matière de politique extérieure et dans de nombreux autres domaines, nous en retirerions certainement un certain avantage qui pourrait se traduire dans une négociation commerciale, un marché, qui serait à l'avantage du Canada.

Dernièrement, toutefois, nous avons entendu le Premier ministre dire qu'il était disposé à se dégager d'une mauvaise affaire. Mais il se contredit lui-même. Il affirme qu'il met son poste en jeu, que les prochaines élections porteront sur le commerce. Lorsque le Premier ministre accorde autant d'importance à une seule question, lorsqu'il dit que son avenir en dépend, ainsi que celui de son gouvernement, et qu'il est disposé à en faire l'enjeu des prochaines élections, je défie quiconque à la Chambre de démontrer que ces propos cadrent avec l'autre déclaration du Premier ministre, soit qu'il est disposé à se dégager d'une mauvaise affaire. Je suis d'avis que ces deux déclarations sont totalement contradictoires, que le Premier ministre, parce qu'il met toute sa crédibilité en jeu dans ces négociations commerciales, sera prêt à faire n'importe quoi et

à céder n'importe quoi pour conclure une entente qui sauve sa crédibilité.

C'est à cause de contradictions pareilles, d'une stratégie de négociations incohérente que nous sommes arrivés à cette décision qui, comme j'ai essayé de l'expliquer, nuira aux Canadiens et n'aidera en rien notre pouvoir de négociation. Si ce projet de loi est utile pour les Canadiens et pour notre pouvoir de négociation, pourquoi se fait-il que pas même un membre du parti Conservateur, ni à l'étape de la deuxième lecture, de l'étude en comité ou de la troisième lecture, ne s'est levé pour le défendre? Ce projet de loi n'a aucun sens, monsieur le Président.

Cette mesure concerne aussi ce que l'Opposition a répété maintes et maintes fois pour dire que le commerce ne suffit pas qu'il ne peut remplacer de bonnes politiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la recherche. Je vous invite, monsieur, à jeter un coup d'oeil à la caricature publiée aujourd'hui dans le journal d'Ottawa *The Citizen*. Le caricaturiste a su saisir le problème beaucoup mieux que quiconque. La caricature porte le titre suivant:

«Le Canada se prépare à se lancer dans le libre-échange . . . »

Le dessin montre un Canadien, sous une grue, écrasé par toute une série de poids posés sur sa tête. Sur le premier, on peut lire: «Réduction des dépenses en matière d'éducation», sur le deuxième «Réduction de la recherche scientifique» et sur le troisième, qui s'enfonce sur la tête de ce Canadien confiant, «Tarif sur les livres américains». Nous pourrions ajouter beaucoup d'autres poids, y compris celui dont j'ai parlé, le tarif supplémentaire sur les puces et les pièces d'ordinateur. Bien sûr, ce Canadien confiant, qui doit représenter l'ensemble de la population canadienne, lit un bout de papier à l'envers sur lequel on peut lire «A bientôt, grand nigaud». C'est la façon dont nous nous préparons au libre-échange, en écrasant les Canadiens avec toute une série de poids qui ne feront que nous empêcher d'être concurrentiels sur ce grand marché.

• (1140)

En conclusion, si les Canadiens peuvent tirer une leçon de l'imposition de ce tarif, c'est qu'il faut non seulement se défendre contre le gouvernement américain, mais aussi contre notre propre gouvernement.

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir la possibilité de formuler quelques observations au sujet du projet de loi C-111. Il s'agit d'un projet de loi très important, comme vous le savez bien. Il a la possibilité de permettre de grandes et merveilleuses réalisations, mais je crains qu'il n'y parvienne pas. Un de nos problèmes, dans cette Chambre, est que nous ne semblons pas nommer nos projets de loi correctement. Le projet de loi C-111 est intitulé «Loi modifiant le Tarif des douanes et la Loi modifiant le Tarif des douanes». Ce titre n'est pas très révélateur. Je pense qu'un titre plus indiqué serait «Loi qui donne l'impression que le Canada aide les Antilles et Loi fermant les petites et moyennes entreprises canadiennes qui fabriquent des puces et des pièces d'ordinateur». Ce titre serait plus descriptif et préciserait vraiment sa teneur.